

Gal 4 11. 16

K France Nobility.

10.

OBSERVATIONS

SUR LE PRÉJUGÉ

DE

LA NOBLESSE HÉRÉDITAIRE.

OBSELEVATIONS

THE PRESENT

MOON'S POSITION

OBSERVATIONS

10

SUR LE PRÉJUGÉ

DE

LA NOBLESSE HÉRÉDITAIRE.

Nemo in nostram gloriam vixit; neque quod ante nos
fuit, nostrum est.

LONDRES.

1789.

OBSERVATIONS

sur le PRINCE

DE

LE NOBLESSE HÉRÉDITAIRE

Par M. de Lamoignon, Conseiller d'Etat, et
M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat.

PARIS

1789.

AVERTISSEMENT.

JE ne me ferois assurément pas permis dans d'autres temps, de publier aucune des Réflexions qui font la matière de cet Ouvrage. J'en aurois été détourné, d'abord par l'inutilité de l'entreprise, en supposant même que j'en eusse eu le projet. Peut-être encore aurois-je craint de me voir envelopper dans cette proscription générale qui confond, sans autre examen, l'Ecrivain qui réclame les droits d'une liberté honnête pour rappeler ou annoncer des vérités utiles, avec celui qui se laisse emporter à tous les écarts de la licence. Ces raisons ne subsistent plus aujourd'hui : nous touchons au moment d'une révolution dont aucun Citoyen ne peut être un témoin indifférent. Tous doivent concourir, de tous les moyens qui sont en leur puissance, à la rendre également avantageuse

au Souverain & à la Nation. Toutes les lumières , toutes les forces doivent se réunir pour assurer le bonheur public. L'homme qui , dans de telles circonstances, croiroit avoir à dire une vérité utile , & qui garderoit le silence , arrêté par la considération de quelques vains ménagemens , se rendroit coupable envers la Patrie. Voilà les principes sur lesquels je fonde mon droit de parler & d'écrire. Je n'ai pas eu l'intention de faire une diatribe contre la Noblesse , mais j'ai eu celle de réclamer les droits de la plus grande partie de la Nation , les droits communs à tous les hommes. J'ai évité , autant que je l'ai pu , toute observation qui n'auroit eu d'autre effet que celui de blesser , sans tendre directement au but que je me propoisois ; je me suis contenté de rassembler des faits généralement connus ; j'ai cru qu'il suffiroit d'y ajouter quelques réflexions très-modérées , pour faire sentir les suites fâcheuses du préjugé que j'attaquois. Il falloit se borner

& se contenir : je l'ai fait , quelque difficile que cela soit lorsqu'on écrit sur un sujet aussi révoltant qu'inépuisable. J'espère qu'en tout, on applaudira aux motifs qui m'ont déterminé , & que les vrais Nobles eux-mêmes, trouveront difficile de répondre rien de juste & de raisonnable à ce que je me suis permis d'avancer.

C

LA

Si

impa
Nob
rité
& de
tes t
servi
des
paur
dans
pour
men
fran
qu'un
sonn
place
ama
tiqu

OBSERVATIONS

S U R

LA NOBLESSE HÉRÉDITAIRE,

SI l'on porte le flambeau de l'examen le plus impartial dans la nuit des temps où se perd la Noblesse, qui, en raison même de cette obscurité de son origine, prétend à plus d'hommages & de distinctions, on sera tout étonné de voir que ces titres si vantés reposent, non sur de grands services rendus au Prince & à la Patrie, mais sur des usurpations également nuisibles à l'un & à l'autre. Celui qui aura le courage d'aller fouiller dans le triste chaos du Gouvernement féodal, pourra s'assurer que ce Gouvernement n'a commencé que long-temps après que la Nation des Français eut fait la conquête des Gaules; il verra qu'une Nation, libre dans son origine, qui ne connoissoit d'autres distinctions que celles des places, & honneurs purement personnels, n'a jamais pu reconnoître volontairement la tyrannique & permanente autorité des Chefs qu'elle

A

ne s'étoit donnés que pour un temps (1). Tout le monde fait que les Terres accordées par le Souverain, sous le nom de Bénéfices, à ceux que leurs services avoient distingués, revenoient, après la mort des Donataires, au Domaine du Souverain, pour être ainsi accordées, & aux mêmes conditions, à ceux qui se distingueroient par de nouveaux services. La première usurpation de ces Possesseurs fut de les retenir dans leurs familles & de les rendre héréditaires. Cela se fit en abusant de la foiblesse du Gouvernement, en violant les devoirs les plus sacrés de la fidélité & de la reconnoissance qui lioient les Grands envers le Prince, & en foulant aux pieds tous les droits de la Nation. Oui, ce fut ainsi que les titres, de personnels qu'ils étoient, devinrent héréditaires.

(1) Dans les premiers temps même de cette usurpation le Peuple jouissoit encore de sa liberté, & de toutes ses possessions ; il pouvoit même prétendre à toutes les distinctions honorables, acquises par le Service Militaire ou par d'autres emplois.

La Constitution du Royaume de France est si excellente qu'elle n'a jamais exclu & n'exclura jamais les Citoyens dans le plus bas étage, des dignités les plus relevées. (M. Thieu Garel, Réponse au Livre d'Horman, intitulé *France Gallia*.)

Il faut convenir que cette Constitution a subi d'étranges révolutions.

es injustes Propriétaires des Comtés, des Mar-
quisats, se crurent bientôt fondés à partager
les droits de la Souveraineté; d'où il résulta le
Gouvernement à la fois le plus injuste & le plus
absurde. Le Souverain perdit sa puissance, & la
Nation tomba dans l'avilissement de la plus hu-
milante servitude. Il seroit trop long & trop fasti-
dieux (1) de rapporter les détails des excès de
barbarie & d'extravagance que ces nouveaux Sei-
gneurs consacrèrent sous le nom de droits : cette
partie de notre Histoire fait horreur. Il nous reste
encore bien assez de ces prétendus droits, pour
vous donner l'idée de ce qu'ils étoient autrefois,
& nous faire juger de toute l'étendue des maux,
peine croyables, dont le Peuple étoit accablé. La
suite des règnes qui se succédèrent, dans une
longue suite de siècles, ne fit qu'accroître la puis-
sance des Seigneurs : peu à-peu les Souverains &
les Peuples, également opprimés, finirent par se
résigner à supporter le joug qu'ils s'étoient laissé
imposer, & par respecter en quelque sorte jus-
qu'aux barbares & ridicules prétentions que déjà

(1) Oui, cela seroit vraiment trop long & trop fasti-
dieux... Je ne pense pas que la Noblesse prétende aujour-
d'hui justifier de pareils droits : cependant on ne peut se
dissimuler que la plupart de ceux qu'elle croit pouvoir ré-
clamer, ont la même origine & le même fondement.

le temps sembloit avoir consacrées. Croiroit-on cependant que , tout en usurpant les droits du Souverain & de la Nation , les Nobles n'en continuèrent pas moins de se dire les appuis du Trône & les protecteurs du Peuple ; que , jusqu'à nous enfin , ils n'ont pas cessé de tenir ce même langage , & que dans tous les temps ils ont osé représenter le titre même de leur usurpation comme un titre de propriété ?

Mais , nous diront-ils , quelle est la propriété , quelle est l'autorité qui n'a pas ainsi commencé ? si l'on vouloit remonter à l'origine de tout ce qui est établi , pour en examiner la justice , les fondemens les plus solides , sur lesquels posent les Sociétés humaines & les Trônes eux-mêmes , feroient bientôt ébranlés. Je réponds que l'usurpation qui , toujours soufferte & jamais consentie , n'a pas cessé de produire des effets nuisibles , n'a jamais pu être la racine légitime d'un droit , ni fonder une propriété. Je réponds qu'il est pour les Peuples des droits imprescriptibles de leur nature , & que , dès le moment où ils peuvent échapper à la violence qui les a jusqu'alors enchaînés , ils renaissent dans toute leur vigueur. Je réponds que l'Autorité elle-même , quelque origine qu'on lui suppose , usurpée ou consentie , n'est légitime qu'autant qu'elle respecte le droit naturel de la Société , & de l'individu même qui lui est

soumis , & qu'il n'est aucun titre , quoique la foiblesse ait pu le reconnoître , qui l'autorise à violer ces droits premiers que l'homme tient de la Nature , & dont il ne peut jamais être légitimement privé. Mais avançons ; car ce seroit un étrange abus à faire & de son temps & de sa raison , que de chercher à prouver ce qui porte avec soi le caractère de l'évidence.

(1) L'autorité de nos Rois de la seconde race alla

(1) Lorsque Louis II , dit le Bègue , succéda à Charles II , dit le Chauve , quoi qu'il en fût de la légitimité de son droit à la Couronne , les Grands ne consentirent à lui prêter le serment de fidélité , qu'après s'être assuré la possession des Terres , Comtés , & mêmes Abbayes qui se trouvèrent à leur convenance. Le nouveau Monarque fut obligé d'acquiescer à toutes leurs demandes. Ainsi bien-tôt la puissance des Nobles bouleversa absolument la Constitution de la Monarchie , en fondant l'hérédité des Fiefs. Ces Fiefs , non-seulement passèrent aux enfans à titre de succession , mais aux collatéraux à défaut d'enfans. Enfin ils devinrent , comme tous les autres biens patrimoniaux , objets de commerce , on eut la liberté de les vendre , de les échanger , de les donner , & d'en disposer absolument comme de tous les autres genres de propriétés : ce fut ainsi que les Seigneurs parvinrent à partager & à détruire la Puissance souveraine. Les Ducs , les Gouverneurs des Villes , presque tous les Officiers Royaux , dont les Charges n'étoient que des Commissions absolument amovibles , rendirent leurs titres personnels. Ils s'emparèrent donc également & des Terres &

toujours en décroissant , & la Nation vit tomber avec elle tous ses droits. Bientôt tout ce qui n'étoit pas Noble fut esclave ; les Villes, les Campagnes regorgèrent de tyrans distingués entre eux par une sorte d'Hierarchie , mais tous confédérés & unis lorsqu'il s'agissoit , ou de résister aux volontés du Prince , ou d'opprimer les Sujets. La barrière qu'ils avoient élevée entre le Monarque & son Peuple , étoit insurmontable pour l'un & pour l'autre : loin de pouvoir se communiquer réciproquement des secours , à peine pouvoient-ils se répondre par leurs plaintes. Quelle imagination pourroit se faire un tableau de ces temps malheureux & de la nouvelle espèce de désordres dont ils furent témoins ; désordres dont aucune autre époque de l'histoire des hommes ne peut offrir d'exemples ? Les Campagnes ne se couvroient de fruits que pour des maîtres avides , qui abandonnoient avec peine une modique sub-

de la Justice ; rendirent les Sujets du Roi leurs Vassaux , & souvent les obligèrent de marcher contre le Roi lui-même. La Noblesse cessa d'être ce qu'elle étoit dans son origine , une distinct en personnelle ; elle devint héréditaire comme le Fief auquel elle étoit attachée ; & les *François* qui , comme le remarque l'Auteur dont j'ai tiré cette note presque entière , avoient commencé par être tous égaux , se partagèrent en Nobles & en Roturiers.

sistance au cultivateur esclave (1). Excédé de la fatigue du jour, il n'avoit pas même l'espoir de jouir du repos accordé aux animaux compagnons de sa misère; souvent il arrivoit que dans le calme des nuits, les caprices les plus bizarres l'assujettissoient à des travaux aussi absurdes qu'in-humains; souvent il avoit à craindre de se voir enlever la Compagne que son cœur avoit choisie :

(1) Tout ce qu'un Serf gaignoit étoit pour le Possesseur du *Châtel* où il étoit *levant & couchant*.

Il est impossible de ne pas citer ici quelques-unes des étranges servitudes imaginées par les Nobles, malgré la résolution que j'avois prise de n'entrer dans aucun détail de ces dégoûtantes folies. Si l'on en croit *Sauval*, au tome II de ses *Antiquités de Paris*, voici quelques droits des Seigneurs des Fiefs des environs de Paris : Ils exigèrent de leurs Vassaux de porter la veille de Noël une bûche dans leur feu, & de chanter par la même occasion une chanson pour égayer les Dames Châtellaines leurs éouses, de venir baiser la serrure de la porte du Fief dominant, de recevoir un soufflet, ou de se laisser tirer le nez & les oreilles. Peut-on croire que de pareilles extravagances aient jamais pu être érigées en droits ? Il nous reste cependant encore trop de ces ridicules redevances, pour qu'il nous soit permis d'en douter.

Les Dames de *Magni* étoient obligées de venir la nuit battre les fossés du Château du *Bantelu*, pour empêcher les grenouilles de crier lorsque la Dame dudit Château de *Bantelu* étoit en travail d'enfant.

Le Seigneur de *Souloire* envoyoit son Juge saisir par la

oui, la plus séroce brutalité venoit arracher de ses bras & sa femme & sa fille, pour les vouer à la prostitution. — Il falloit qu'il étouffât sa plainte : le plus foible murmure eût été taxé de révolte, & puni de la mutilation, ou du dernier supplice. Ainsi, les droits les plus sacrés de la Nature étoient impunément violés; ainsi les fen-

manche du bras droit les femmes publiques qui passoient sur la chaussée de l'étang de *Souloire*, & en exigeoit quatre deniers, ou autre chose. Reste à savoir comment on s'y prenoit pour distinguer des femmes publiques les femmes honnêtes qui passoient aussi sur cette dangereuse chaussée.

Il existe un aveu dans lequel un vassal consent qu'il est redevable à la Comtesse d'Auge d'un *rasoir*, pour l'usage quelconque qu'il lui conviendra d'en faire.

Salveing rapporte que le Vassal d'un Fief situé dans le pays du Maine, étoit obligé de contrefaire l'ivrogne & de chanter une chanson gaillarde à la Dame de *Levara*, ensuite de courir la *quintaine*. Cette *quintaine* étoit un droit en vertu duquel les Seigneurs obligeoient leurs Vassaux à venir s'assommer à coups de perches, sous les fenêtres de leurs masures, pour les récréer eux & leurs illustres familles.

Tout le monde connoît le droit du *Seigneur*, de *Prélèvement* & de *Markette*. Ce droit étoit dans toute sa vigueur sous S. Louis, qui sans doute n'eut pas assez de puissance pour l'abolir.

Il est assez curieux de lire, au tome VI de l'Histoire de France par l'Abbé *Velly*, à la page 228, que les Evêques jouirent de ces privilèges en qualité de *Hauts-Barons*. On

timens les plus tendres de père & d'époux, devenoient, pour ces infortunés, autant de sources de maux & de regrets. Il n'existoit, entre les domaines de ces maîtres féroces, d'autres communications que celles qui étoient nécessaires pour leurs incursions réciproques : (1) la crainte d'être pillé au passage, empêchoit l'étranger de

trouvera de suite tous les détails de ce superbe droit. Il n'y a guère que deux siècles qu'il fut entièrement aboli en France. Il se nommoit *Cassagio* en Piémont, où les habitans de *Pésani*, las des prétentions de leurs Seigneurs dans ce genre, après avoir inutilement tenté tous les moyens de s'en racheter, se révoltèrent enfin, & se donnèrent à Amédée VI, Comte de Savoie.

(1) Les Seigneurs s'étoient attribué les droits de Péage; sous le prétexte d'entretenir les chemins, qu'ils n'entretenoient point, & , comme on peut aisément le croire, avoient taxé à leur gré les passans, qui probablement ne s'amusoient pas à leur rien disputer. Une des obligations des Seigneurs étoit encore de procurer la sûreté des chemins entre deux soleils; mais ils étoient si bien soignés & si bien gardés, qu'au commencement de la troisième Race, ils devinrent absolument impraticables. C'étoit alors une très-longue & très-périlleuse entreprise que celle d'un voyage de Bourgogne, en Normandie, & même à Paris. On ne manquoit pas de faire son testament, d'assembler toute sa famille pour en recevoir les adieux.... L'homme qui revenoit de Paris à Auxerre, à Bourges, &c. étoit regardé avec autant d'intérêt que de curiosité; car il avoit été exposé à de véritables dangers, & avoit éprouvé de grandes fatigues.

les fréquenter ; le commerce le plus prochain étoit arrêté de Ville à Ville , de Bourgade à Bourgade ; les Villes mêmes n'étoient point pavées ; elles ressembloient plutôt à des retraites d'animaux immondes qu'à des habitations humaines ; sans commerce , sans industrie , la Nation languissoit dans l'abrutissement de la plus profonde ignorance ; ces Nobles eux-mêmes méprisoient les connoissances les plus simples & les plus utiles ; ils ne savoient pas lire , encore moins signer leurs noms : croiroit-on qu'ils s'enorgueillissoient de cette stupide ignorance , & que dans des siècles , même très-voisins du nôtre , ils en tiroient encore vanité ? Cependant ils n'en étoient pas moins Législateurs & Juges tout ensemble ; & nous ne pouvons que trop nous faire une idée de ce qu'elle étoit , par les monumens qui nous restent de cette étonnante législation. Toute leur science se bornoit à la connoissance de leurs prétendus droits ; leur unique étude étoit d'en imaginer de nouveaux qui l'emportassent encore , & en absurdité , & en barbarie , sur les anciens ; leur vie entière n'étoit en un mot , qu'un tissu abominable d'excès de tous les genres , de continuelles insurrections contre le Souverain , d'abus de force contre le reste de la Nation , de pillages , de meurtres , de brigandages , dont la révoltante atrocité est à peine croyable ,

malgré les témoignages de l'Histoire , & les nombreux monumens qui nous restent encore de ces siècles déplorables. Si tels sont les titres de l'origine de la plus ancienne Noblesse, nous sommes forcés d'avouer qu'elle nous persuadera difficilement qu'elle étoit l'appui du Trône & la protection du Peuple , à moins qu'elle ne nous réduise à l'état premier d'abrutissement dans lequel elle nous avoit plongés.

(1) Ce fut enfin sous les Rois de la troisième race

(1) Je ne fais comment on ne flétrit pas d'un opprobre éternel & l'ouvrage & le nom de Boulainvillers. Peut-on lire sans horreur , au milieu de toutes les sottises dont ce Livre est rempli , un Chapitre intitulé : Désordres que causa l'*affranchissement des Serfs*. Les détails qu'il donne de ces désordres sont curieux , en ce qu'ils apprennent à quel point d'extravagance peut se porter quelquefois la noble raison d'un Gentilhomme.

Voici donc , selon cet Auteur , si philosophe & si politique , les désastres que causa l'affranchissement des Serfs. Le crédit & la puissance des Nobles furent diminués ; les Habitans des Villages osèrent quelquefois depuis montrer de la résistance aux prétentions tyranniques de leurs Seigneurs ; des Roturiers (qui pourroit le croire ?) poussèrent l'impudence au point de repousser par des procès juridiques les atteintes que les Nobles portoient à la propriété de leurs personnes ou de leurs biens ; ils firent plus , ils eurent l'insolence de recourir contre leurs persécuteurs à la protection du Trône : ce désordre affreux s'est ainsi accru de

que la Nation vit briller les premiers rayons de l'aurore de la liberté : leur effet d'abord fut de diss-

plus en plus avec le temps ; & enfin , ce qu'il étoit facile de prévoir , il est arrivé au point où nous le voyons Voilà en deux mots l'extrait de ce Chapitre. Je demande s'il est jamais sorti d'aucune autre tête humaine , en atroces absurdités , rien de comparable à ce qu'on vient de lire. Il est cependant plus d'un Noble qui regarde , même encore aujourd'hui , cet Ouvrage comme un chef-d'œuvre de Philosophie & de Politique ; & je l'ai entendu mille fois citer comme tel.

Quelques autres Auteurs qui ont eu la sottise , comme celui que nous venons de nommer , de faire l'éloge du Gouvernement Féodal , vantent , comme un des plus beaux effets de cette hiérarchie , le spectacle qu'offroit une armée de Rois , commandée , disent-ils , par un Roi. Il résulte de cette superbe phrase , que les grands Feudataires étoient autant de Souverains , & que tout ce système avoit pour effet nécessaire l'anarchie la plus tumultueuse & la plus funeste. Car voici ce qui est sorti de-là : des révoltes continuelles contre le Souverain légitime , des guerres privées entre ces Feudataires , la misère , & tous les maux qu'elle entraîne après elle. Conséquemment il n'a point existé de repos pour la Nation tant que cet état de barbarie a subsisté.

Dira-t-on qu'un des avantages du Gouvernement Féodal étoit de donner aux Rois la facilité de réunir promptement leurs Vassaux , & d'avoir ainsi de grandes armées sans charger le Peuple d'impôts ? Cela n'est qu'une absurdité de plus. Je demande d'abord s'il peut jamais exister d'impôt

per un peu les tenèbres profondes de l'ignorance ;
qui l'enveloppoient de toutes parts. Louis-le-Gros,

assez désastreux pour être comparé , dans ses plus tristes effets , au dommage que devoit causer au Peuple la violence avec laquelle les Seigneurs convoquoient leurs malheureux paysans ; violence qui portoit également sur leurs terres chargées de taxes énormes , & sur leurs personnes commandées avec toute la férocité qu'il est possible d'imaginer. Il arrivoit que ces infortunés habitans des campagnes devoient se trouver dans une étrange perplexité , car souvent ils ne savoient à qui obéir, eu égard à cette subordination des Fiefs les uns envers les autres. L'arrière-Vassal étoit responsable aussi de la félonie de son Seigneur immédiat ; alors le Payfan tomboit nécessairement en *commise*, quelque parti qu'il prît , soit à l'égard du premier Suzerain , dont il relevoit médiatement , soit à l'égard du second Seigneur , dont il dépendoit directement Que faire ? Se résigner à se voir dépouiller de la propriété de sa personne & de ses biens.

Quant à l'avantage qui revenoit d'un tel arrangement au Souverain , il n'y a qu'à consulter l'Histoire ; & l'on verra quelle confiance il pouvoit avoir dans ces Vassaux , qui si souvent tournoient leurs armes contre lui-même. Quelles étoient d'ailleurs ces armées indisciplinées & indisciplinables ? Nos plus mémorables défaites ne peuvent être imputées qu'à cette étrange constitution militaire , au défaut d'ordre & d'obéissance. On pourroit assurer que cette même insubordination , cette même indiscipline , subsistent encore dans l'Ordre de la Noblesse. Il ne seroit pas difficile de trouver dans l'Histoire même de notre temps des faits au-delà de ce qu'il en faudroit pour prouver cette assertion.

& Louis le Jeune son fils , saisirent avec avantage quelques circonstances heureuses pour essayer d'affranchir & le Trône & la Nation. Ils parvinrent , sinon à briser tout-à fait les chaînes de la tyrannie féodale , au moins à en rompre quelques anneaux & à en diminuer le poids. Les Peuples commencèrent à respirer & à se redresser ; certaines Associations eurent la faculté de se racheter de l'esclavage ; on vit les fidelles Communes se former , se réunir au Souverain , & lui prêter la force nécessaire pour assurer & maintenir les Loix premières de l'affranchissement : les Habitans des Villes , ceux des Bourgades & de leurs Territoires , recouvrèrent ainsi leur liberté , & parvinrent à rentrer dans leurs droits d'hommes. Chacun d'eux fut alors maître de choisir la profession qui lui convenoit , de se marier à son gré ; chacun eut l'assurance de jouir des avantages que son travail & son industrie lui procuroient , sans autre assujettissement que celui du plus profond respect pour le moindre Noble , avec lequel il étoit toujours plus prudent de n'avoir pas la plus foible discussion. On ouvrit des communications entre les Villes ; les Chemins publics devenus moins dangereux , furent plus fréquentés : ils étoient bien embarrassés encore par des péages & autres droits établis par les Nobles ; mais enfin en payant on pouvoit passer ; peu-à-peu le

commerce s'étendit, les rapports se multiplièrent entre les différentes Provinces, & l'on commença d'entrevoir une ombre de civilisation.

Ce fut à cela seul que se borna le premier effort de la Puissance souveraine; mais c'étoit beaucoup encore pour des temps aussi malheureux. Les Campagnes, immédiatement soumises à leurs Seigneurs, restèrent à-peu-près dans le même état. Les Habitans étoient toujours divisés en *Serfs* & en *Hommes de Poëte*: sous ces dénominations barbares, on entendoit, par les premiers, ceux qui étoient attachés à la glèbe, qui n'avoient ni la liberté de sortir du Domaine seigneurial, ni celle de se marier sans permission, que l'on vendoit avec le fonds comme les bêtes de somme, & qui ne cultivoient que pour leurs maîtres: on entendoit par les seconds, ceux sur la vie & les biens desquels les tyrans n'avoient point de droit absolu, mais qui étoient assujettis à des redevances & des services personnels. Mais ni les uns ni les autres ne purent former des Communautés, ou s'associer à celles qui étoient déjà établies; ils n'avoient conséquemment point de Loix ni de Juges à eux. La Noblesse n'eut pas souffert qu'on eût porté, dans ce genre, la plus légère atteinte à ses prétendus droits; droits dont elle a pour la plupart maintenu jusqu'à ce moment l'usage, dont quelques-uns même subsistent encore

aujourd'hui tels qu'ils étoient à peu de chose près ; quoiqu'elle ne les exerce plus avec la même rigueur , mais qu'elle n'honore pas moins du nom de propriété , quelque injustes & quelque absurdes qu'ils soient (1).

(1) Quels sont donc encore ces droits de *Chef-Cens* , de *Gros-Cens* , de *Sur-Cens* , de *Menu-Cens* , de *Cher Cens* , *Cens annuel* , *cens requérable* , *Cens truant* , &c. ? C'est de ce chaos barbare que sortent sans cesse les malheureuses affaires qui dévorent les habitans des campagnes , & qui entretiennent au milieu d'eux des troupes innombrables de Gens-de-Justice , qui ne vivent que de rapines. Quels sont donc encore aujourd'hui ces droits de Bannalité , qui attentent si immédiatement aux premières loix de la liberté naturelle , qui gênent la culture & le commerce , & qui exposent si souvent les malheureux Cultivateurs au danger de perdre leurs récoltes ? Quel est , enfin , ce droit de Chasse , si vexatoire , qui viole avec tant de barbarie tous les droits les plus sacrés de la propriété , & qui lui seul est une source des plus révoltans désordres ? N'est il pas affreux d'imaginer que ce soit pour le plaisir de quelques-uns , qu'on entretienne un droit qui nuit à tous , qui ravage la terre , qui sème de toutes parts la désolation & l'infamie dans les familles , en les exposant , pour des fautes souvent si légères , à des peines capitales & à une ruine absolue ? S'il vous faut des massacres pour vous distraire de l'ennui de votre pénible existence , Nobles si barbares , rassemblez les victimes dans vos parcs fermés , nourrissez-les des fruits de votre propre terre , & rassasiez-vous à l'aise du plaisir d'égorger. . . . On pourroit desirer de vous un autre emploi de la terre

Les

Les Croisades, les Tournois, les Cours plé-
nières, toutes les folies chevaleresques & reli-
gieuses, achevèrent heureusement de ruiner les
Nobles, & de les réduire à la nécessité de vendre
beaucoup de leurs prétentions. Le Monarque &
le Peuple gagnèrent également à ce marché; l'un
& l'autre reprirent ainsi peu à peu une partie de
la puissance & de la liberté que les Seigneurs
avoient usurpées & envahies; le Gouvernement
put alors être regardé comme Monarchique: jus-
ques-là, le Prince n'étoit guère que le Chef plus
ou moins honoré d'une Aristocratie féditieuse,
qui se jouoit avec un égal mépris de l'autorité
du Trône & des réclamations des Peuples. Ce
n'est ni aux progrès des lumières, ni aux projets
des Souverains, ni aux efforts de la Nation, bien
moins encore à aucun retour de raison & d'hu-
manité de la part de la Noblesse, qu'il faut
attribuer cette révolution; mais au hasard des
circonstances qui a préparé, & enfin amené
la ruine de ce Gouvernement si funeste. L'auto-
rité souveraine & la puissance de la Nation con-
tinuèrent de s'affermir & de s'accroître dans la
même proportion; le Peuple osa enfin opposer

& du temps; mais au moins vos malheureux Vassaux seront
en paix, & n'auront plus rien à redouter ni de vous ni de
vos bêtes.

ses droits à ceux des Nobles, & le Monarque commença de parler en Maître. Je ne veux que cette seule observation pour démontrer que l'autorité du Prince & le bonheur des Peuples sont inséparables; que tout Ordre de Privilégiés, quel qu'il soit, entre le Prince & le Peuple, est également nuisible à tous les deux; que, loin d'être l'appui du Trône, il ne tend, par le fait seul de son institution, qu'à l'ébranler en diminuant de ses droits & de son autorité; que, loin d'être le médiateur du Peuple, il ne tend qu'à le fouler, à l'écraser, en rejetant sur lui tous les fardeaux qu'il dédaigne de porter (1). C'est une vérité de fait qu'on ne peut combattre par aucun raisonnement, & qui peut être démontrée de manière à ne laisser aucun doute. Les Nobles ainti déchus de leur puissance, obligés de reconnoître un Maître

(1) Voilà des vérités qu'il ne faut pas se lasser de répéter, quelque peu d'envie que les Nobles ayent de les entendre. Voici le moment de les prononcer avec vigueur: Profitons-en, si nous voulons échapper enfin au joug d'une Aristocratie qui pèse sur nos têtes depuis tant de siècles, & qui, tout-à-l'heure encore, quoiqu'avec des formes plus polies, ne nous menace de rien moins que de nous asservir à jamais, en se plaçant entre le Roi & le Peuple. Mais les Nobles ont trop bien fait leurs preuves, pour que nous ayons une si grande confiance dans leur protection.... Nous savons, grâces au Ciel, à quoi nous en tenir sur

& de se ranger enfin dans la classe des Sujets ; après avoir tenté quelques projets de révolte, aussitôt étouffés que conçus, eurent recours à d'autres moyens, qui leur réussirent bien pour le moment, mais qui finirent par consommer leur ruine. Ils suscitèrent ou entretenirent des querelles entre les grands Feudataires, dans l'espoir sans doute que ces troubles amèneraient quelque nouvelle révolution favorable à leurs desseins ; le plus grand nombre prit parti contre le Souverain même dans ces funestes divisions ; l'ennemi le plus dangereux & le plus implacable que la France ait jamais eu à combattre, fut appelé par eux contre le Monarque & la Nation ; l'Anglois s'empara de nos plus belles Provinces, & chassa de sa Capitale l'héritier du Trône. Nous étions au moment de passer sous une Domination étrangère, & de

ce tendre intérêt qu'ils prennent au bonheur du Peuple. Il ne suffisoit pas de s'élever contre l'Autorité Royale, de crier de toutes parts au despotisme, d'essayer d'allumer les feux de la révolte dans quelques Provinces, pour nous convaincre de leurs bonnes intentions : il falloit commencer par se dépouiller de tous leurs droits nuisibles ; il falloit offrir de partager le poids des charges communes ; il falloit nous appeller au concours de tous leurs avantages : alors nous aurions pu croire en effet qu'ils nous vouloient quelque bien... Ne nous y trompons pas : le plus redoutable des despotismes seroit celui de l'Aristocratie.

Voir renaître de nouveaux siècles de barbarie & d'esclavage, lorsqu'un prodige nous sauva; & ce prodige s'éleva de la classe du Peuple: néanmoins les plaies faites à la Patrie saignèrent long-temps; des siècles entiers ne suffirent pas pour les refermer: les succès qu'avoit obtenus cette Nation ennemie, quoiqu'ils ne fussent dus qu'à nos divisions, n'en irritèrent pas moins son orgueil, & semèrent entre elle & nous des germes de guerres éternelles. Mais les Grands ne retirèrent pas de tous ces désastres les avantages qu'ils s'en étoient promis: le fléau des calamités publiques qu'ils avoient appelé sur la Nation, retomba sur leurs têtes; leurs Domaines épuisés ne suffirent plus à leurs dépenses; & quand le Monarque eut enfin triomphé & de l'Ennemi étranger & du Sujet rebelle, ils furent confondus de se trouver plus foibles qu'ils n'avoient encore été. Ils n'en continuèrent pas moins de saisir avec la même ardeur, toutes les occasions d'exciter des troubles. On les voit, peu de temps après, tenter d'engager les Peuples dans une conspiration universelle, sous le nom de ligue du bien public; mais le Peuple, plus sage & plus fidèle, les laissa faire, & cette tentative resta sans succès. Contraints cependant d'obéir, de respecter les Loix & l'autorité, plus qu'ils n'avoient fait encore, affoiblis de nouveau par les guerres d'Italie, ils laissèrent

quelque temps respirer le Monarque & la Nation. Ce calme se soutint jusqu'au moment où de misérables novateurs vinrent aiguïser les poignards, & allumer les torches du plus stupide & du plus féroce fanatisme. Il ne s'étoit pas offert, depuis long-temps, des circonstances plus favorables pour ébranler le Trône, & enchaîner de nouveau la Nation : aussi voit-on bientôt les Nobles, ligüés avec les Prêtres qu'ils avoient déjà admis au partage de leurs richesses & de leurs prétentions, se hâter de prendre parti dans ces inintelligibles querelles, & achever de tourner la tête au Peuple. Bientôt ils le soulèvent de toutes parts, l'engagent au nom du Ciel dans des révoltes & des complots atroces, brisent tous les liens qui l'attachent à l'autorité légitime. Ainsi devenu l'instrument aveugle de leur ambition, précipité d'excès en excès par la fureur de ses Chefs, le Peuple enfin ne s'arrête qu'au terme, où, honteux de son cruel égarement, il voit de lui-même, & déplore les suites de cette épouvantable frénésie.... Il revient alors expier ses fautes par sa soumission, & reconnoître l'autorité qu'il avoit tant outragée ; bien différent des Grands, qu'un regret sincère ne ramena jamais au pied du Trône. Il est à remarquer que les guerres de Religion sont véritablement les seules dans lesquelles le Peuple se soit montré rebelle,

& on ne peut s'empêcher de reconnoître les raisons qui rendent cette faute même excusable, quand on considère à quel point il étoit excité par les Nobles & par les Prêtres. Quels que fussent les excès dont il se rendit coupable dans ces temps malheureux, il n'en fut que l'agent aveugle : c'est aux Grands seuls qu'il faut en imputer toute l'horreur.

Mais ne seroit-on pas en droit d'observer qu'au milieu de ces troubles, de ces séditions, de ces guerres intestines, une partie de l'Ordre de la Noblesse demeura fidèle au Prince, se rangea près du Trône, combattit pour sa défense, & qu'un de nos plus grands Rois lui rendit ce témoignage ? N'est-il pas injuste alors d'imputer à l'Ordre entier, le crime de quelques-uns de ses Membres, &, si l'on veut même, du plus grand nombre ? Je conviens de la vérité & de la justice de cette réflexion ; mais je rejette la conséquence que l'on voudroit en tirer en faveur de l'Ordre entier, car il n'en sera pas moins vrai de dire que le vice de cette institution en elle-même, fut toujours l'unique source de tant de maux : ces troubles, ces séditions, ces guerres intestines eurent toujours pour causes l'esprit d'indépendance & de faction qui animoit l'Ordre entier ; le mépris habituel qu'il entretenoit pour l'autorité du Prince & les droits de la Nation ; enfin, la

Facilité de se porter impunément aux plus grands excès; facilité qu'il trouvoit dans sa constitution. Je veux bien croire que, dans les temps les plus barbares que je viens de citer, il a existé parmi les Nobles, des hommes qui, fidèles au Prince & sincèrement dévoués à leur Pays, déploreroient en secret tous les maux de l'Anarchie, ou s'armoient pour la combattre: oui, je crois qu'il a existé de tels hommes, & en grand nombre, dignes des bienfaits du Souverain, dignes de la reconnaissance publique, & si l'on veut, de tous les honneurs attachés à la mémoire de leurs noms. Loin de vouloir attenter à une gloire aussi justement méritée, je suis prêt à leur offrir du plus profond de mon cœur, mon tribut de respect & d'éloges; mais c'est avec la même franchise, avec la même chaleur de sentiment, qu'au pied même de leurs statues, je combattrai les vices de l'Ordre dans lequel ils ont pris naissance; oui, c'est là qu'environné de ces Ombres augustes, plein des grands souvenirs de leurs vertus & de leurs actions, appuyé même de leurs suffrages, j'oserai citer au Tribunal du véritable honneur & de l'exacte justice, tant de droits absurdes acquis par la violence, tant de titres injustes fondés sur l'usurpation, tant de vaine gloire dépouillée des préjugés qui l'entourent; c'est-là que je me placerai pour réclamer les vrais droits

de la Nation ; si long-temps oubliés ou méconnus, droits contre lesquels l'injuste possession de mille & mille siècles ne sauroit prescrire ; droits sacrés de la raison & de l'humanité , que tous les préjugés réunis de l'ignorance & de l'orgueil ne peuvent étouffer.

Dans les derniers siècles , quoique toujours prompt à profiter des plus légères apparences de troubles , la Noblesse fut presque entièrement soumise. De grands exemples la continrent dans les bornes du devoir & du respect dûs à l'autorité. Ses habitations , qui étoient presque toutes autant de Places fortes , se changèrent en maisons de plaisance ; devenue plus docile , elle ne regarda plus les Gouvernemens des Provinces & toutes les grandes places qu'elle occupoit , comme autant de retraites sûres , d'où elle pouvoit braver la Puissance Souveraine ; le Monarque enfin rentra dans tous ses droits. Remarquez qu'à cette époque nous voyons la Nation s'instruire , étendre son commerce , développer son industrie , s'accroître enfin dans tous les genres de grandeur , au point de prendre en peu d'années , le premier rang parmi toutes les Nations connues. Ces heureux changemens ne peuvent évidemment être attribués qu'à l'accroissement de l'autorité souveraine , à la destruction de toutes les petites autorités intermédiaires , à la cessation absolue des troubles

qu'excitoient à chaque instant leurs rivalités , leur indépendance , & leur ambition. La conséquence immédiate de cette réflexion fondée sur les faits , & dont la justesse ne peut être contestée , me paroît donc celle-ci : plus l'autorité Royale s'élèvera , moins il y aura de Privilégiés entre le Souverain & les Sujets , plus nous verrons s'accroître à la fois , la gloire , la puissance & le bonheur du Monarque & des Peuples. Bientôt je tenterai de démontrer cette proposition : pour y parvenir , après avoir exposé l'origine de la Noblesse , après avoir fait connoître une partie des maux qu'elle a causés , & des biens qu'elle a empêché de naître , après avoir prouvé le danger & la folie de ses prétentions dans les temps les plus reculés ; il convient d'examiner la Noblesse telle qu'elle est aujourd'hui , de voir jusqu'où peuvent aller ses droits sans blesser l'intérêt public , & de peser enfin avec une égale impartialité , les avantages & les dommages qui résultent pour la Nation , de l'exercice de tous ces droits.

L'Ordre de la Noblesse , tel que nous le connoissons aujourd'hui , se divise en plusieurs classes qu'il n'est pas toujours très-facile de distinguer. Après les Nobles d'extraction , qui prétendent remonter jusqu'aux temps où il est impossible de leur rien disputer , viennent les Nobles dont l'origine est plus rapprochée de nous & plus connue ;

les Nobles enfin, créés tels par l'achat d'Offices qui portent pour eux & pour leurs descendans cette sorte de distinction, ou par les emplois même municipaux qui, par le seul fait, étoient autrefois très-opposés à la Noblesse. Quoi qu'il en soit des différences que l'on remarque entre ces différentes classes, elles se réunissent toutes pour former dans la Nation un Corps privilégié, dont les droits & les prétentions ne sont pas faciles à calculer, & peut être moins faciles encore à justifier. Nous remarquerons comme le premier des Privilèges dont jouit cet Ordre, celui de n'être point assujetti comme le Peuple, ou la plus grande partie de la Nation, à certains impôts, taxes générales, ou services personnels. Or, il paroît évidemment que ce Privilège est de la plus grande injustice, en ce qu'il retombe nécessairement en charge, & en charge très-pesante, sur le Peuple. On a beau en demander la raison; la réponse sera que la Noblesse doit être exempte, parce qu'elle doit être exempte..... Mais pourquoi doit-elle être exempte? Parce qu'elle est Noblesse..... C'est à cette raison que tout se borne sans plus de discussions; celle que l'on tireroit des services qu'elle a rendus, ne seroit guère plus motivée d'après l'examen de ces services; quant à ceux qu'elle rend, c'est-là précisément ce qui est en question. Celui de tous les services qu'elle se plaît le plus à van-

rer, & qui au premier coup - d'œil pourroit faire quelqu'illusion, est son service militaire. Il semble, à l'entendre, qu'il n'y ait qu'elle qui soit disposée à verser son sang pour la Patrie : cette prétention seroit assez juste si nos armées n'étoient composées que de Gentilshommes. Mais on me dispensera, je crois, de prouver que le Peuple y contribue bien pour quelque chose. Il faut seulement observer que dans les Armées, ainsi que par-tout ailleurs, les Nobles ont envahi, de fait si ce n'est de droit, toutes les places de quelque valeur. S'ils laissent aux Roturiers l'espoir de parvenir jamais à quelque rang distingué, ce ne peut être qu'après de longs travaux ou des actions que les circonstances rendent très-rares, & dont peu d'hommes sont capables : aussi ont-ils donné le nom d'Officiers de *fortune* (1) à ceux de ces Militaires que leur valeur distinguée, ou les services d'une vie entière, ont fait sortir de la foule. Il n'y a que très-peu d'années encore, qu'on a vu un Ministre de la guerre défendre par une Loi nouvelle, de recevoir comme Officier tout

(1) Il me semble qu'il seroit plus juste de nommer ceux-ci Officiers de *mérite*, & de donner le nom d'Officiers de *fortune* à ceux qui ne doivent leurs emplois qu'au prétendu droit de leur naissance, qui est incontestablement un droit de *hasard* ou de *fortune*.

homme qui ne seroit pas en état de faire des preuves. Abstraction faite de tout ce qu'une telle Loi a d'humiliant pour le reste de la Nation, qui n'a jamais démerité au point d'être jugée par son Souverain, indigne de remplir un ordre quelconque de places (1); nous observerons que le Monarque se prive ainsi volontairement, lui-même & la Patrie, des services d'une grande partie de ses Sujets, qui ne le cèdent point aux autres en valeur & en talens (2). On a dit pour justifier; au moins en apparence, cette Loi aussi injuste que nuisible à l'Etat, que la Noblesse n'ayant que cette voie à suivre, il étoit nécessaire de lui en réserver toutes les places. Jamais peut-être on n'a donné avec plus de confiance, une absurdité pour raison d'une injustice.... La Noblesse n'a que cette voie à suivre!.... Mais n'occupe-t-elle pas encore toutes les places importantes du Clergé...? Est-il un seul Bénéfice, pour peu qu'il ait de valeur,

(1) Nous renvoyons ici à la première Note, page 1.

(2) Oui, il résulte en effet de cet arrangement, que la bonne Bourgeoisie ne peut plus servir; car, avec tous les talens & le génie des grands faiseurs du siècle, on est parvenu au point de rendre la profession de simple Soldat telle, qu'il est impossible de la proposer à tout autre homme qu'à un malheureux, mourant de faim ou pressé par de mauvaises affaires.

qui ne soit pas attribué à un Noble? Tous les biens de l'Eglise en un mot, ne sont-ils pas devenus le patrimoine de cet Ordre? Et ne répondroit-on pas par le sourire de la plus ironique pitié, à la demande qu'un Roturier feroit d'une Abbaye, quelque reconnu que fût son mérite? Qu'un homme quelconque sollicite un Bénéfice; ne commence-t-on pas par s'informer de sa naissance? C'est d'après cet examen seul qu'on juge de la place qu'il convient de lui donner. Excepté un très-petit nombre de Bénéficiers de *fortune*, que nous pouvons comparer à ces Officiers de *fortune* dont j'ai parlé plus haut, que l'on parcourt la liste des Evêchés, Abbayes, Prieurés, & autres Bénéfices assez importants pour mériter l'attention de la Noblesse, & l'on verra si, dans ce genre encore, elle n'a pas tout envahi (1). Elle n'abandonne au reste de la

(1) Non-seulement la Noblesse s'est emparée pour elle-même personnellement des biens de l'Eglise, mais elle en a disposé & en dispose encore tous les jours pour récompenser des services qui lui ont été rendus, & pour des objets absolument étrangers au but de leur fondation. Il est très-commun, par exemple, de voir des familles nobles demander & obtenir des Bénéfices pour les Précepteurs de leurs enfans, lesquels Précepteurs n'ont, pour la plupart, de commun avec l'état Ecclésiastique, que ce qu'il en faut pour jouir du Bénéfice, c'est-à-dire, l'habit & le manteau. Beaucoup de parens préfèrent, par cette raison, l'Abbé

Nation que les postes du travail, que l'opinion publique a peu distingués, & dans lesquels il n'y a point de fortune à faire, quelque impor-

Précepteur au Laïc Gouverneur, parce qu'avec un peu de crédit, ils n'ont point de pension de retraite à payer. Or, n'est-il pas abominable qu'un Prêtre, Ministre de la distribution des biens de l'Eglise, se prête à de tels arrangemens, tandis que l'on voit de toutes parts de pauvres Curés qui manquent du nécessaire même? N'est-il pas juste d'éclairer le Roi & la Nation sur des abus aussi révoltans?

J'ai peine à quitter cette note sans demander s'il ne seroit pas en général plus avantageux & plus convenable de n'accorder des Bénéfices qu'aux Ecclésiastiques, Nobles ou Roturiers, qui se seroient distingués par leurs travaux, leurs talens & leurs vertus? Le Prêtre qui auroit été employé dans les travaux du Ministère, & qui seroit appelé par la voix publique à la dignité d'Evêque, n'inspireroit-il pas aux Peuples plus de confiance dans ses lumières, & plus de vénération pour sa personne, qu'un petit Abbé, quelque grand Seigneur qu'on le suppose, qui joint souvent à toute l'inexpérience de la jeunesse, les goûts les plus frivoles, & qui, dans le fait, n'a rien de commun avec l'idée qu'on doit avoir de l'Episcopat? Des Evêques, qui n'auroient dû leur avancement qu'à leur mérite, resteroient dans leurs Diocèses, & trouveroient rarement le temps de faire des voyages dans la Capitale; car, quelque édifiante que soit d'ailleurs la conduite de la plupart de ceux que nous voyons s'y établir, il faut cependant convenir qu'ils seroient plus de bien en restant dans leurs Diocèses, ne fissent-ils que celui d'y manger leurs revenus.

tantes, quelque honorables que soient leurs fonctions. Dans l'Eglise, dans les Armées, dans les Tribunaux même, par-tout elle commande; tout le reste est soldat ou manœuvre. Cependant nous vivons dans un siècle trop éclairé pour que la Noblesse puisse aisément nous persuader que ce droit qu'elle se prétend inné, de s'asseoir toujours aux premières places, comporte nécessairement avec lui, les vertus, les connoissances, les talens que ces places exigent. Oui, on aura peine à nous prouver que la Nature distingue les Nobles à leur naissance, autant que le fait l'ordre social, & qu'ils en reçoivent ainsi immédiatement plus de valeur, plus de vertus & plus de lumières, que les Citoyens des autres classes. Il faudroit néanmoins que cela fût ainsi pour justifier le droit qu'ils prétendent avoir par le seul fait de leur naissance, à tout ce que la Société a de plus important & de plus distingué; mais je ne crois pas qu'ils consentent jamais à se soumettre à cet examen. L'expérience ne démontre que trop combien l'abus de cet absurde préjugé a été dans tous les temps funeste à la Nation. Que de défaites, par exemple, dont la tache flétrit à jamais notre Histoire, qui n'ont eu pour causes que leur indiscipline, l'incapacité, & les rivalités des Chefs de nos Armées? Je n'irai pas rechercher les inconvéniens si nombreux de ces odieux Pri-

vilèges dans le Clergé & dans les Tribunaux. Un coup-d'œil & la plus légère réflexion fuffifent pour qu'aucun d'eux n'échappe à l'esprit le moins observateur. Sûre à-peu-près de tout obtenir sans avoir encore mérité, il faudroit en effet d'après ce seul principe, que la Noblesse fût composée d'Êtres supérieurs par leur nature au reste des hommes, pour qu'elle daignât s'occuper des moyens de mériter (1). Un des plus grands dommages que

(1) Oui, il faudroit que les Nobles fussent au moins des Anges, pour ne pas abuser de toutes les avances que leur fait la Société. S'ils ont ainsi commencé, on ne peut s'empêcher d'avouer qu'ils sont depuis devenus trop semblables aux Anges rebelles, pour continuer de jouir de tous leurs avantages : comme eux, ils se sont perdus par l'orgueil.

Nous dira-t-on que ce préjugé de leur naissance leur inspire réellement plus d'élévation qu'aux autres hommes, & que l'éducation qu'ils reçoivent achève d'affermir les principes d'honneur qu'ils prétendent être héréditaires dans leurs races ? Ce ne sont-là que des mots, malheureusement ! Consultez l'expérience, si vous voulez savoir sur cela bien positivement à quoi vous en tenir. Parcourez les Villes de garnison, pour vous assurer de l'honnêteté des procédés des Nobles Militaires envers les Bourgeois : il n'y a pas une de ces Villes où, au moins une fois par an, il n'arrive dans ce genre quelque événement atroce. Revenez dans la Capitale, & voyez quels sont les Messieurs qui ne payent pas leurs dettes, & qui nous écrasent avec leurs cabriolets :

cause

cause encore à l'Etat cette dangereuse institution, est qu'elle fait obstacle à ce que les autres méritent ; que cet établissement détruit toute espèce d'émulation & d'encouragement , & que la tyrannie secrète qu'elle exerce encore aujourd'hui sur la Nation , quoique moins révoltante en apparence que celle qu'elle exerçoit autrefois , n'en a pas moins les suites les plus fâcheuses. Par les progrès que la Nation a faits dans les premiers momens où elle eut brisé les liens de la servitude & de la barbarie , on peut juger de ceux qu'elle feroit , si elle jouissoit de la liberté entière d'user de ses moyens , si l'autorité permettoit à tous les Sujets de rentrer dans l'exercice absolu de tous leurs droits d'Hommes & de Citoyens , si l'espoir de parvenir encourageoit le travail & le talent dans tous les ordres de la Société , si enfin le champ de l'honneur & de la gloire étoit également ouvert à tous les genres de mérite. Par quelle fatalité a-t-on pu persuader aux Princes qu'il n'y avoit que la Noblesse qui méritât leur confiance , qui fût digne d'occuper les emplois les plus importants ; que leur gloire ,

Vous n'en trouverez assurément aucun parmi eux qui ne soit très-bon Gentilhomme. L'orgueil l'orgueil voilà tout ce qu'ils reçoivent de leur naissance & de leur éducation Est ce sur une telle base qu'on peut espérer de pouvoir jamais asseoir la vraie vertu !

la sûreté du Trône , le bonheur , la puissance de la Nation tenoient aux Privilèges exclusifs dont elle jouit ; que la Monarchie en un mot n'existoit que par elle , & que l'Empire crouleroit dans l'instant même où la Noblesse cesseroit d'être ce qu'elle est ? Ces malheureux préjugés ont été depuis bien des siècles , & sont encore les principes de notre Gouvernement , quoique l'histoire & l'expérience aient dû en démontrer à la fois , & l'erreur & le danger. Mais un Prince , ainsi que tous les autres hommes , ne peut avoir d'idées si différentes de celles qu'il reçoit de son éducation , & de tout ce qui s'offre à ses regards. Or , dès l'instant où il commence d'ouvrir les yeux à la lumière , il ne voit que des Nobles , il n'est instruit que par des Nobles , il trouve toutes les grandes places de son Empire occupées par des Nobles , il ne vit en un mot qu'avec des Nobles qui tous , sans doute , ont le plus grand intérêt à soutenir les privilèges de leur Ordre , & à tenir le Souverain aussi éloigné du Peuple par la pensée , qu'il en est éloigné sous tous les autres rapports. N'est-il pas injuste alors d'exiger du Monarque , doué du plus grand desir de faire ce qu'il y auroit de mieux , qu'il imagine de lui-même ce dont il ne peut avoir d'idées ? S'il lui venoit à l'esprit spontanément (ce qui d'abord paroît très-possible , sans supposer même un grand

effort d'intelligence) que de bons Militaires, des Prélats aussi distingués par leurs lumières que par la sainteté de leur vie, des Magistrats aussi recommandables par leur science que par leur intégrité, pourroient s'élever de cette classe nombreuse qui forme la plus grande partie de la Nation; oseroit-il tenter une révolution qui soulèveroit dans l'instant même contre ses projets toutes les Puissances de l'Empire? Ne seroit-il pas détourné de tout le bien qu'il voudroit opérer, par les plaintes, les murmures & les clameurs importunes de tout ce qui l'entoure...? (1) Quoi! ne seroit-ce pas attenter aux Loix constitutives de la Monarchie, & exercer le plus insoutenable despotisme, que d'ouvrir un libre concours à tous les Ordres, & de n'avoir plus

(1) Ce seroit-là un beau train! Que de superbes discours feroient les Héros & les petits Abbés!, . Comme ils se réuniroient pour nous menacer de ne plus nous défendre, encore moins nous bénir! Hélas! comme nous serions battus, si nos Officiers cessoient d'être exclusivement des Gentilshommes! Comme nous serions impies, ignorans, libertins, si l'en nous donnoit pour Evêques quelquefois des Roturiers...! Comme nous serions mal jugés, si nos Tribunaux étoient composés d'anciens Avocats, à la place des illustres fils ou petits-fils de Secrétaires du Roi, ou de tels autres importans Seigneurs...! Voilà, convenons-en, des désordres dont l'idée seule fait frémir.

d'égards que pour le mérite ? Quoi ! des hommes nouveaux pourroient commander les Armées , dominer le Clergé , juger dans les Tribunaux ? Quel affreux bouleversement ! N'accusons pas nos Princes d'ignorer ce qu'ils peuvent savoir , & de ne pas exécuter ce qu'ils ne peuvent faire : remettons à l'opinion publique , & au temps encore , le soin de les éclairer , & de leur assurer les vrais moyens de jouir de la plénitude de leur puissance pour le plus grand bonheur des Peuples. L'opinion publique leur apprendra qu'un Roi ne doit pas plus se dire *Gentilhomme* que *Roturier* , qu'il n'appartient à aucun Ordre , à aucune Classe ; qu'il est Roi , que tout le reste est Sujet , que la Souveraineté ne doit connoître , ni mélange , ni partage ; enfin que cette Hiérarchie , fondée sur la naissance entre lui & tous les Ordres de ses Sujets , n'a pour base qu'un préjugé aussi dangereux dans ses conséquences , qu'injuste dans son origine. L'Histoire apportera ses preuves , & lui démontrera que la souveraineté , loin de lui devoir plus d'éclat & de puissance , n'a jamais eu d'ennemi plus dangereux que le Gouvernement Féodal , & qu'elle n'a commencé de rentrer dans ses droits , qu'au temps où elle a triomphé des plus grossières prétentions de cet étrange établissement.

Que la Noblesse , telle qu'elle est encore ,

cesse donc de vouloir nous persuader qu'elle tient essentiellement à la Monarchie ; car elle ne lui tient que comme la mousse tient aux arbres , & la rouille au fer qu'elle ronge & finit par dévorer. Qu'elle cesse donc de donner le nom de propriété à des droits nuisibles qu'elle n'a pu acquérir qu'en abusant de la foiblesse de l'autorité , & de la servitude où elle avoit réduit la Nation (1). Ne nous laissons pas de répéter qu'un

(1) Je conçois bien que des hommes ignorans & barbares , dans l'oubli absolu de toute raison & de toute justice , puissent se livrer à tous les excès qu'inspire la férocité & l'abus de la force , comme je conçois que tant d'autres crimes sont possibles ; mais ce que je n'entends pas , c'est qu'on pousse l'impudence , non-seulement jusqu'à prétendre justifier de tels excès , mais encore jusqu'à vouloir les ériger en droits , & en composer une propriété légitime.

Tout a ainsi commencé , dit-on. Cela peut-être ; mais tout n'a pas ainsi continué. D'ailleurs , quelle que soit l'origine de la Souveraineté (car c'est toujours avec elle que les Nobles veulent confondre leurs prétendus droits) , peu importe cette origine , il ne s'agit point du tout de cette question. D'abord , la Souveraineté est nécessaire ; ainsi , de quelque manière qu'elle commence , il faut qu'elle soit . . . Mais il n'est point du tout nécessaire qu'il y ait , entr'elle & une Nation , de petites Souverainetés intermédiaires , qui brouillent , confondent & violent tous les droits que la véritable Souveraineté doit protéger & défendre ; car la Souveraineté elle-même cesseroit d'être légitime , si elle

droit injuste & destructeur des droits que donne la Nature antérieurement à toute institution sociale, ne sauroit être légitimé par le plus long usage, & ne peut jamais fonder une propriété. Gardons nous bien sur-tout de laisser ces prétendus droits se confondre avec la Souveraineté, en souffrant qu'on leur attribue une même origine; car il n'y a que l'ignorance & la mauvaise foi qui puissent établir de tels principes. Le droit de la Souveraineté légitime, sans laquelle aucune Société ne peut subsister, loin d'être par sa nature nuisible à aucun autre droit des Membres de la Société, est au contraire protecteur & conservateur des droits de tous; mais tout droit inné dans un Ordre quelconque des Sujets, sous quelque prétexte qu'il se soit établi, est usurpé & injuste. Il faut renoncer à toutes les lumières de la raison & du plus simple bon-sens, pour ne pas voir, par exemple, que les places ne doivent être données qu'à la capacité, & que la considération, l'honneur, la gloire, ne peuvent être les fruits du mérite d'autrui. Il faut être ennemi de tout esprit de justice, & avoir perdu le sentiment de l'amour de la Patrie, pour soutenir qu'il doit

attendoit à ces droits premiers que l'homme tient de l'Auteur de la Nature, droits qu'il peut réclamer & ressaisir dans tous les temps, s'il en a été dépouillé.

essentiellement exister entre le Trône & le Peuple, une classe d'Hommes privilégiés, à qui l'on défère exclusivement toutes les places & toutes les graces, sans qu'ils ayent encore rien mérité & sans savoir s'ils mériteront. Je ne puis me lasser de faire cette question. Où peut donc être l'avantage d'une telle institution pour le Monarque & les Sujets ? Dira-t-on qu'elle est nécessaire pour maintenir le respect dû à l'autorité, en tenant le Peuple constamment éloigné des grandes places ? J'avoue que je n'ai jamais pu bien comprendre cette raison, quoique je l'aye souvent entendu répéter comme une maxime & un principe de Gouvernement, derrière lequel les Nobles finissoient par se retrancher, lorsqu'ils n'avoient plus rien de juste à répondre. A force d'y réfléchir, j'ai cru cependant entrevoir qu'ils vouloient faire entendre que c'est la Noblesse seule ainsi fondée, qui contient le Peuple : ils le représentent au Souverain, comme toujours disposé à la révolte, car bientôt, sans doute, on verroit le plus épouvantable désordre, si, en méritant, il étoit admis au partage des emplois & des graces dont la Noblesse jouit toujours d'avance, en attendant qu'elle ait mérité. Il faut convenir que de tels déraisonnemens sont si absurdes, qu'il n'est guère possible d'y répondre sérieusement.

Personne ne doute que, dans une Monarchie

bien réglée , il ne doit exister de grandes différences entre toutes les classes des Citoyens. Hélas, il n'existe déjà que trop de ces différences, établies entre les hommes par la seule Nature ! L'inégalité des talens & des fortunes n'a-t-elle pas déjà fondé l'inégalité des conditions, sans recourir à celle des préjugés ? Mais veut-on des différences politiques ? Eh bien ! celles qui naîtront des emplois & des charges, suffiront, ce me semble, pour empêcher cette confusion que la Noblesse paroît tant redouter. Tel Citoyen sera convenablement distingué de tel autre par sa place, & de plus encore par la considération personnelle qui se joindra à celle de la place. Tous les liens de la subordination n'en seront pas moins respectés ; j'ose même assurer qu'ils le seront davantage. Ainsi, par les différens Ordres de ces mandataires, l'autorité descendra du Trône aux classes les plus humbles des Sujets, & tous les degrés de cette Hiérarchie seront aussi respectés que respectables, parce que chacun occupera la place qu'il doit occuper. Dans l'ordre même actuel, on peut remarquer que le Soldat n'obéit point à son Officier, en considération de ce que cet Officier est Gentilhomme, mais parce qu'il est Officier ; on n'exécute pas l'arrêt d'un Corps de Magistrats parce qu'ils sont Nobles aussi à leur manière, mais parce qu'ils sont Magistrats ; le

Ample Ecclésiastique ne respecte pas un ordre de son Evêque, en raison de ce qu'il est issu de telle ou telle race, mais parce qu'il est son Evêque. L'Officier de *fortune*, le Magistrat de *fortune*, l'Evêque de *fortune*, peuvent donc exercer, aussi également que les Nobles, l'autorité de leurs places sur tous leurs subordonnés : dans le fait, la naissance n'y est donc absolument pour rien, quoi que veuillent bien en dire les Nobles. Il seroit très-facile, au contraire, de prouver que, dans le système que je combats, cette subordination, si nécessaire au bon ordre, court le plus grand risque d'être violée à chaque instant par des murmures & des défauts d'obéissance, quand elle n'est fondée que sur les caprices d'un hasard tel que celui de la naissance. Les places alors ne se trouvent trop souvent remplies que par des hommes sans valeur, qui n'y apportent d'autres dispositions que celle d'une extrême insuffisance & d'un orgueil insupportable. C'est alors, je le répète, que le désordre est véritablement à craindre ; car du mépris de l'homme, on passe bientôt au mépris de la place qu'il occupe ; cela se confond aisément dans des esprits que le sentiment de l'injustice d'une telle distribution de rangs & de fortunes ne dispose déjà que trop à l'aigreur & à la révolte.

Mais j'accorde, pour un instant, que le Peuple

attache une grande idée de considération, méritée ou non, peu importe, à des races qu'il voit revêtues depuis long-temps des premières charges de l'Etat & occuper les premiers emplois : que peut-on conclure de-là ? Que le Peuple est dupe d'un grand préjugé, que le Prince lui-même s'y laisse tromper, que le plus foible raisonnement, d'après la plus commune expérience, peut détruire cette erreur, qui suppose si souvent le mérite où il n'est pas, & qu'il y a plus d'importance qu'on ne le croit, à ne pas laisser subsister plus long-temps un aussi absurde préjugé.

Plus je l'examine, ce préjugé, moins je vois, je le jure dans toute la sincérité de mon cœur, les raisons dont il seroit possible de se servir pour le défendre. Chaque réflexion qu'il fait naître m'y découvre de nouveaux inconvéniens, & dans un nombre tel que je ne pourrois entreprendre de les discuter, sans excéder les bornes que je me suis prescrites dans cet Ouvrage. Je suis contraint de m'arrêter à quelques observations principales. La Noblesse s'est multipliée à un tel point, par la vénalité des Offices de tous les genres, que bientôt elle formera un Peuple de privilégiés dont il sera impossible, même avec toutes les ressources de l'Etat, de supporter la charge. Il est vrai qu'on ne peut guère reprocher à ces illustres modernes d'avoir rien usurpé, puisqu'ils ont

sans doute bien acheté & payé leurs distinctions & leurs privilèges. Mais je demande si, indépendamment du mépris nécessairement attaché à une telle origine, on peut vendre & acheter de la considération; s'il est possible de regarder comme juste, l'acquisition d'un onéreux privilège, pour tout ce qui ne peut l'acheter; s'il peut jamais résulter d'un tel marché, un droit légitime pour le Noble, non-seulement de ne pas porter la charge que porte le Roturier, mais de le ruiner, de détruire, par le seul fait, toute l'énergie de ses talens & de ses facultés, de prétendre exclusivement aux places les plus importantes, aux honneurs, aux graces qui sont la récompense des services, & d'exiger enfin tout ce que le mérite seul doit obtenir (1). Il me sem-

(1) Les Nobles, & sans doute les plus nouveaux, ne manqueront pas de nous dire que si l'on peut avec raison leur contester quelques droits usurpés, on ne peut au moins leur disputer ceux qu'ils ont achetés & payés; que ce seroit à la fois les dégrader & les ruiner. C'est très-fâcheux, j'en conviens; mais aussi, pourquoi acheter des droits nuisibles à autrui, que personne n'a eu celui de vendre? Le Roturier n'a été nullement consulté pour ce marché: il s'est vu dépouiller de tous ses droits sans oser murmurer; mais il n'a point consenti à ce bel arrangement: si vous n'eussiez pas été aveuglé par la plus ridicule & la plus folle de toutes les vanités, si vous fussiez resté à votre place, vous auriez

ble d'ailleurs que le Gouvernement a déjà bien rendu à cette sorte de Noblesse, ce qu'il peut en avoir reçu. Après quelques générations, n'aurait-elle pas pris sa part de tous les avantages accordés à l'Ordre entier ? Le territoire du Royaume n'est-il pas semé d'Etablissemens de tous les genres, pour les Nobles : Chapitres, Ecoles militaires, &c., tous établissemens fondés par l'argent du reste de la Nation ? Sans doute il faut bien que nous nous chargions de fournir les moyens de soutenir à perpétuité, les rejetons précieux de cette pauvre Noblesse qui a rendu de si grands services à la Patrie (1).

senti parfaitement toutes les raisons que le Roturier fait aujourd'hui valoir contre vous. Mais j'ai acheté du Souverain, sous la garantie de la Loi, me direz-vous encore. Eh bien ! vous répondrai-je encore, je vous plains bien sincèrement ; car le Souverain ne pouvoit pas vous vendre le droit de me nuire, & la Loi ne pouvoit pas vous le garantir. Que faire donc ? Diminuez un peu de vos prétentions, retournez aux professions que vous affectiez de dédaigner, élevez vos enfans dans d'autres principes... vous verrez que votre décadence sera moins fâcheuse que vous ne le pensiez ; quand le travail sera venu remplacer la vanité, qui vous pèse tant, & qui vous empêche de vous remuer, vous serez étonné de vous trouver plus riche, plus heureux, & plus estimable. En vérité, vous aurez beaucoup plus gagné que perdu.

(1) Oui, de très-grands services, parmi lesquels on peut

Nous nous permettrons cependant d'ajouter à tant de maux , dont cette institution est la source immédiate , ceux qu'elle cause encore indirectement par son influence sur l'esprit du Peuple , en excitant dans cet Ordre une sorte d'ambition très-nuisible. Souvent , à peine un Citoyen , de quelque profession qu'il soit , a-t-il acquis une

compter celui d'avoir originairement usurpé , ou acheté depuis , ce qui ne vaut guère mieux , le droit de nous asservir & de commander dans tous les Ordres , de rejeter toutes les charges sur les classes inférieures , de se faire nourrir , élever , entretenir aux dépens de la Nation , & souvent sans rien faire , quand elle se trouve plus nombreuse que les places qu'elle croit pouvoir dignement occuper ; d'appliquer à son usage exclusivement tous les biens de l'Eglise , & d'en faire son patrimoine. Oui , elle nous a rendu le très-grand service d'inspirer du mépris pour les personnes qu'elle dédaigne ; d'entretenir les plus fausses idées d'honneur & de devoir ; de donner les plus dangereux exemples d'indiscipline ; d'offrir , dans les postes les plus importants , les plus parfaits modèles d'incapacité absolue , d'éteindre dans le reste de la Nation tout sentiment d'émulation , & bientôt d'attachement pour une Patrie qui n'a plus ni les moyens ni la volonté de récompenser le vrai mérite. Sans doute il est aussi juste que raisonnable d'entretenir les Privilégiés d'un Ordre aussi utile ; on doit même regarder comme coupable d'un vrai délit tout Ecrivain assez téméraire pour attaquer des prétentions aussi fondées , & qui font essentiellement partie des Loix constitutives de la Monarchie.

fortune honnête, qu'on le voit renoncer à son état, & rassembler tout ce qu'il a de moyens pour acquérir une charge qui lui donne le droit de fonder une race de Nobles. Il est séduit par l'éclat de toutes les faveurs dont cet Ordre est comblé; il jouit déjà du plaisir qui, pour être idéal, n'en est pas moins vif, de voir sa troisième ou quatrième génération, occuper des emplois distingués dans les Armées, s'asseoir aux premières places de l'Eglise & des Tribunaux. Mais comme les Nobles sont en plus grand nombre que les places qui leur conviendroient, il arrive nécessairement que toute cette illustre posterité doit être à la charge de la Nation; car la fortune du fondateur aura été considérablement diminuée par l'achat des privilèges, & par les dépenses d'ostentation presque toujours inévitables pour les races nouvelles. Ainsi, cet homme dont les travaux, continués par des enfans élevés dans la même profession, auroient été si avantageux à la Patrie, qui auroit ainsi fondé une race aussi laborieuse qu'opulente, égaré par cette funeste illusion, fait à jamais le malheur de sa famille, & cause un vrai dommage à la Nation. D'utile qu'elle auroit été, cette race devient une race onéreuse & par ses prétentions & par son défaut d'emploi, nuisible donc par ce seul fait, sous quelques rapports qu'on la considère. Voilà ce que ne ca-

Arme que trop l'expérience de chaque jour. C'est
 là un très-grand mal sans doute, & je ne vois
 pas ce que la politique la plus étudiée & la plus
 administrative, pourroit dire pour en justifier les
 tristes conséquences. En attendant que les plus
 zélés défenseurs de tous les privilèges que j'ai
 attaqués, daignent répondre par des raisons, je
 me permettrai encore une observation qui, quoi-
 que bien moins importante, sans doute, que la
 plupart de celles que j'ai eu occasion de faire,
 n'est cependant pas sans mérite. Elle servira, je
 pense, à confirmer que, méritée ou non, il n'est
 pas de considération, de quelque genre qu'on la
 suppose, à laquelle les Nobles ne se soient cru
 en droit de prétendre. On a vu plus haut, que
 dans les temps de barbarie où il étoit du
 bon air de vivre & de mourir dans les tenè-
 bres de la plus grossière ignorance, les Nobles
 n'avoient pas manqué de s'en faire honneur, &
 de porter leurs prétentions dans ce genre absurde,
 jusqu'à tirer vanité de ne savoir ni lire ni signer
 leurs noms. Lorsque le Peuple enfin sortit
 de cette stupide léthargie dans laquelle il lan-
 guissoit depuis tant de siècles, lorsque les études
 eurent commencé de se renouveler, & que l'on
 vit renaître le règne des Sciences & des Arts, une
 autre carrière d'honneur & de gloire, inconnue
 jusqu'alors s'ouvrit aux talens, & la considération

qu'ils ne tardèrent pas d'acquérir, devint, comme toute autre considération, l'objet de la recherche des Nobles. Peu de temps après, il se forma des Corps Littéraires dans lesquels ils s'empres-
 sèrent de prendre leurs places, quoiqu'il dût leur en coûter sans doute pour avoir quelque chose de commun avec des Roturiers. Ceux d'entre eux qui tenoient encore à la gloire de l'ignorance, blâmèrent hautement & pendant longtemps une démarche aussi hasardée, qui ne tenoit à rien moins qu'à compromettre la dignité de l'Ordre. Mais enfin, comme la considération des connoissances prévalut, il resta démontré, à peu-près pour tous, qu'un Gentilhomme pou-
 voit être instruit & passer pour tel sans déroger. Bientôt les Académies se remplirent, & continuèrent jusqu'à ce jour de regorger de Nobles, dont les Titres Littéraires pour la plupart, auroient difficilement résisté au plus foible examen; mais ils n'en soutinrent pas moins, comme tous les autres, leurs prétentions à l'esprit, & finirent de bonne foi par les croire aussi fondées. Les Gens-de Lettres, qui ne se piquent pas toujours d'une extrême véracité en face de leur intérêt, ne manquèrent pas de vanter les rares talens & les prodigieuses connoissances des Seigneurs, leurs Confrères, dans l'espoir de retrouver en crédit & en protection, toutes les dépenses

dépenses qu'ils faisoient en complimens. Il résulta cependant de ce commerce de louanges & de crédit, entre la plus ridicule vanité & la plus vile flatterie, un vrai dommage pour l'avancement des connoissances : l'intervention de la Noblesse fit encore là ce qu'elle avoit fait partout ailleurs, c'est-à-dire qu'elle étouffa souvent les vrais talens, en détruisant la liberté du concours, & conséquemment en étouffant toute énergie d'émulation. Ce ne fut pas, il faut en convenir, parce qu'elle exigea cette fois que l'on fit des preuves généalogiques, pour avoir droit d'aspirer à une place de bel-esprit ; mais ce fut en se laissant aveugler par l'adulation, au point d'employer tout le crédit de son état pour soutenir les très-équivoques réputations de ses flatteurs, pour les faire combler de graces, d'honneurs & de pensions, tandis que les vrais talens & le génie languissoient dans la misère & l'obscurité, parce qu'ils refusoient d'encenser ce qu'ils ne pouvoient même considérer. C'est ainsi que les Corps Littéraires, (soit dit sans trop nous arrêter), sont devenus, par leur association avec la Noblesse, ce que doivent devenir tous les Corps privilégiés, de quelque nature qu'ils soient.

Il seroit injuste de conclure de tout ce que

D

qu'ils ne tardèrent pas d'acquérir , devint , comme toute autre considération , l'objet de la recherche des Nobles. Peu de temps après , il se forma des Corps Littéraires dans lesquels ils s'empres-
 sèrent de prendre leurs places , quoiqu'il dût leur en coûter sans doute pour avoir quelque chose de commun avec des Roturiers. Ceux d'entre eux qui tenoient encore à la gloire de l'ignorance , blâmèrent hautement & pendant longtemps une démarche aussi hasardée , qui ne tenoit à rien moins qu'à compromettre la dignité de l'Ordre. Mais enfin , comme la considération des connoissances prévalut , il resta démontré , à peu-près pour tous , qu'un Gentilhomme pou-
 voit être instruit & passer pour tel sans déroger. Bientôt les Académies se remplirent , & continuèrent jusqu'à ce jour de regorger de Nobles , dont les Titres Littéraires pour la plupart , au-
 roient difficilement résisté au plus foible examen ; mais ils n'en soutinrent pas moins , comme tous les autres , leurs prétentions à l'esprit , & fini-
 rent de bonne foi par les croire aussi fondées. Les Gens-de Lettres , qui ne se piquent pas tou-
 jours d'une extrême véracité en face de leur intérêt , ne manquèrent pas de vanter les rares talens & les prodigieuses connoissances des Seigneurs , leurs Confrères , dans l'espoir de re-
 trouver en crédit & en protection , toutes les dépenses

dépenses qu'ils faisoient en complimens. Il résulta cependant de ce commerce de louanges & de crédit, entre la plus ridicule vanité & la plus vile flatterie, un vrai dommage pour l'avancement des connoissances : l'intervention de la Noblesse fit encore là ce qu'elle avoit fait partout ailleurs, c'est-à-dire qu'elle étouffa souvent les vrais talens, en détruisant la liberté du concours, & conséquemment en étouffant toute énergie d'émulation. Ce ne fut pas, il faut en convenir, parce qu'elle exigea cette fois que l'on fit des preuves généalogiques, pour avoir droit d'aspirer à une place de bel-esprit; mais ce fut en se laissant aveugler par l'adulation, au point d'employer tout le crédit de son état pour soutenir les très-équivoques réputations de ses flatteurs, pour les faire combler de graces, d'honneurs & de pensions, tandis que les vrais talens & le génie languissoient dans la misère & l'obscurité, parce qu'ils refusoient d'encenser ce qu'ils ne pouvoient même considérer. C'est ainsi que les Corps Littéraires, (soit dit sans trop nous y arrêter), sont devenus, par leur association avec la Noblesse, ce que doivent devenir tous les Corps privilégiés, de quelque nature qu'ils soient.

Il seroit injuste de conclure de tout ce que

D

je viens de dire, que mon intention est de refuser aux Nobles le droit de réclamer les distinctions personnellement acquises. Je suis assez heureux pour connoître beaucoup d'hommes de cette classe, dignes de la reconnoissance de la Patrie ; je suis le premier à payer à leurs vertus & à leur génie, mon tribut de respect & d'admiration. Mais on voit bien que ceux-ci ne doivent qu'à eux la réputation si méritée dont ils jouissent. Le seul avantage qu'ils aient tiré de leur naissance, a été d'en recevoir les moyens propres à faire valoir les dons qu'ils tenoient de la Nature. En un mot, ce n'est pas comme Nobles qu'ils ont droit aux honneurs & à la considération publique, c'est en leur seule qualité d'hommes qui se sont fondé une gloire personnelle ; j'ajouterai même qu'il faut leur savoir bon gré de ne s'être pas prévalus de ces avantages dont ils ont été entourés à leur naissance, pour se croire dispensés du devoir de mériter par eux-mêmes, & de justifier les avances qu'ils avoient reçues ; car c'est un mérite que celui qui les a portés à rechercher un genre de considération qui leur fût personnelle, & à ne pas se contenter de cette autre considération qui quoique si vaine & si pitoyable en elle-même, suffit cependant à tant d'autres du même ordre.

(1) Veuille le Ciel que les Représentans du Peuple ayent le noble courage de soutenir & de réclamer ses droits dans cette auguste Assemblée, où le Souverain & la Nation réunis, vont s'occuper des moyens d'assurer pour toujours à cet Empire, la puissance & le bonheur dont la Nature elle-même a jeté les fondemens ! Aucun âge n'aura été témoin d'une aussi grande & importante révolution. Eh ! dans quel temps eût-on pu désirer, pour l'opérer, un concours de circon-

(1) Ne seroit-il pas prudent, avant tout, d'exiger que les Représentans du Peuple fissent leurs preuves de roture, & n'eussent absolument rien de commun avec la Noblesse ? Car la plupart des Maires, des Echevins des grandes Villes, se disent aussi Gentilshommes ; ce qui me fait craindre que le Tiers-Etat ne soit présidé par un Noble. Cette observation est de la plus grande importance pour le Peuple. Il ne doit point confier la défense de ses droits à des hommes récusables par le seul fait de leur état. Comment, avec leurs prétentions à la Noblesse, pourroient-ils attaquer les abus de ses privilèges ? Je veux bien croire qu'ils traiteront convenablement les questions d'argent. Mais ce n'est pas d'argent seulement qu'il s'agit ici : nous avons des intérêts plus chers à soutenir. Il faut combattre & détruire tout ce qui nous a dégradés ; il faut nous rendre notre liberté ; il faut nous ouvrir toutes les carrières. Comment croire que des hommes qui ont été assez bas pour courir après la Noblesse des Echevinages, puissent tout-à-coup s'élever assez pour rede-

rances plus heureuses ? Jamais la Nation fut-elle plus éclairée ? Jamais la Providence lui accordera-t-elle un Prince plus juste & plus vertueux, plus sincèrement ami du bien & de la vérité ? Profitions de cet heureux moment pour nous régénérer ; osons revendiquer les droits si long temps oubliés de la raison & de l'humanité ; hâtons-nous d'effacer jusqu'aux plus foibles traces de ces antiques préjugés si funestes aux Rois &

venir Peuple. . . . Où trouveront-ils l'énergie nécessaire pour soutenir dignement sa cause ? Non, non, qu'aucun homme tenant à la Noblesse par état, ou aux Nobles, sous quelques rapports que ce soit, ne prétende à l'honneur de nous représenter. Soyons fermes, inébranlables dans la résolution de ne donner notre confiance qu'à des Citoyens pleins de l'esprit qui nous anime, dont les sentimens nous soient bien connus, & dont l'état ne soit point suspect.

On croit bien cependant que je dérogerois à cette règle en faveur de ce petit nombre d'hommes généreux qui se sont trop élevés au-dessus des préjugés de leur état, pour que nous puissions jamais avoir à craindre de leur remettre nos intérêts. La voix du Peuple auroit bientôt nommé les La Rochefoucault, les La Fayette, les Prince de Beauveau, les Vicomte d'Aubusson, les Duc de Charost, &c. Plût au Ciel que nous puissions trouver parmi nous des hommes aussi fidèlement attachés à notre cause, & que nous eussions des Représentans aussi dignes de notre confiance, que le Noble qui est aujourd'hui Député du Tiers Etat d'une de nos plus grandes Provinces, M. de Saint-Fé.

aux Nations; ne conservons de souvenir de ces temps déplorables de barbarie & de servitude, que pour mieux sentir le bonheur que nous prépare un siècle de lumières & de liberté. Rétablissons à jamais la noble prééminence des vertus & des talens; rentrons avec confiance dans nos droits d'Hommes & de Citoyens; reprenons avec toute la fierté du sentiment de notre origine, ce titre d'*hommes francs & libres*, dont notre nom National est une éternelle réclamation. Quel est celui de nous à qui ce titre seul, ce nom seul de François ne doive pas suffire? Renonçons à ces puériles distinctions enfantées par la plus absurde & la plus nuisible vanité; ouvrons également toutes les carrières à tous les genres de mérite; ne les fermons plus qu'aux vices & à l'incapacité: n'accordons nos hommages qu'à la gloire justement méritée, & laissons s'éteindre dans l'obscurité où elles traînent leurs noms, tant de vaines dynasties qui prétendent à tout sans rien mériter; ne reconnoissons plus pour les appuis véritables du Trône, que ceux qui le soutiennent si réellement par leurs tributs & leurs services; ne révérons plus comme les protecteurs & les bienfaiteurs de la Nation, que ceux de nous qui, loin de rejeter sur le pauvre & le foible, le poids des charges communes à tous, ne recherchent au contraire que les moyens de

les en soulager ; qui nous honorent par leurs talens , qui nous éclairent de leurs lumières , qui nous enrichissent par leurs travaux & leur industrie , & qui croient toujours avoir obtenu au-delà de ce qu'ils ont mérité. Unissons-nous au Souverain par des liens indissolubles ; songeons que sa gloire est la nôtre , que sa puissance est la nôtre. Quel spectacle seroit celui de la grandeur de cet Empire , une fois délivré , & pour toujours , de tant de vaines institutions qui font obstacle à sa prospérité ! Quel concours de talens , de lumières , & de vertus , dans une Nation de vingt-quatre millions d'Hommes , pour lesquels s'ouvriroient également toutes les routes qui conduisent à la fortune & à la gloire ! Qu'on imagine un instant ce Peuple si sensible à l'honneur , débarrassé de toutes les entraves qui l'avilissent autant qu'elles le chargent : livré enfin à l'énergie de la plus libre émulation , s'avancer fièrement dans toutes les carrières avec tous les avantages qu'il tient de la Nature , & n'avoir plus d'obstacles à vaincre que ceux que feroit naître sa propre rivalité. Si , aujourd'hui même , malgré toutes les charges qui le tiennent courbé vers la terre ; si , malgré la sorte d'avilissement qui le flétrit , on voit s'élever en si grand nombre , du sein de ses classes les plus humbles , des traits de vertu , de courage , & des talens dont s'honoreroient les

classe les plus distinguées ; que n'auroit-on pas droit d'attendre de la révolution qui lui rendroit la liberté d'user de tous ses moyens ? Si le sentiment seul de l'honneur le porte si souvent à mériter sans l'espoir d'obtenir, que seroit-ce donc s'il avoit cet espoir ? Comme à ce sentiment se joindroit celui de l'attachement à la Patrie, si la Patrie, semblable à une mère aussi tendre qu'éclairée, traitoit tous ses enfans avec une égale bonté, si elle leur accordoit à tous avec la plus exacte impartialité, la liberté d'user de tous leurs moyens de mériter ! C'est ainsi qu'elle échaufferoit tous les cœurs des plus nobles sentimens ; qu'elle éveillerait tous les genres de talens ; qu'elle ennoblirait toutes les professions, & qu'elle feroit taire tous les murmures. Les places les plus importantes ne seroient plus accordées, ni au hasard des rangs, ni aux caprices de la fortune, ni aux succès des intrigues ; la voix publique appelleroit les concurrens de tous les Ordres, & le Monarque, guidé par cette voix, qu'il pourroit alors entendre & qui ne le tromperoit jamais, nommeroit le mérite. L'autorité ainsi éclairée par la Nation, & toujours sûre de son vœu lorsqu'elle voudroit agir, n'auroit plus à observer tant de vains égards qui nuisent presque toujours aux plus sages établissemens. Nous verrions alors, si j'ose le dire, sinon plus

de valeur ; au moins plus de vraie subordination & plus de discipline dans nos Armées ; plus de solides vertus & moins d'ostentation dans le Clergé ; plus d'expérience, moins de passions & de turbulence, & d'absurdes prétentions dans les Tribunaux ; chacun feroit à sa place ; à celle que son goût & ses talens lui auroient indiquée ; à celle encore que lui auroit méritée sa propre conduite, & que la voix même de ses concurrens lui auroit désignée. Cet esprit de justice descendroit jusqu'aux derniers rangs de la Nation pour y distinguer le mérite le plus obscur ; pour y couronner les vertus les plus cachées ; pour y encourager dans toutes les professions, les talens & l'instruction. Il y calmeroit les plaintes & les murmures, si excusables, de ceux dont la vie entière n'est qu'un long jour de travail. L'homme le plus malheureux cesse bientôt de murmurer contre sa condition, lorsqu'il sent qu'elle n'est que l'effet de cet Ordre suprême qui distribue à son gré les talens & les moyens ; il se résigne aisément, se console, lorsqu'il voit la considération suivre le mérite qui est à sa portée, & ses travaux recevoir leur juste salaire. N'en doutons point, l'avilissement qui abrutit certaines classes du Peuple, & la misère qui les dévore, ces deux sources à jamais intarissables des plus effrayans désordres, se fermentoient bientôt, si à l'injustice,

au mépris dont les accablent les classes supérieures; on substituoit plus de justice d'abord, plus de respect pour leurs droits d'Hommes & de Citoyens, plus de considération pour leurs travaux.

Comme la terre se couvriroit de richesses, & dans une mesure que le calcul ne sauroit atteindre, si, dégagée de tant de redevances serviles, elle étoit abandonnée à toute sa fécondité & au travail du libre Agriculteur! la tyrannie des Aristocrates n'a pas non plus épargné la terre; l'Homme & le champ ont été également frappés de servitude; également avilis & dégradés, l'Homme a perdu sa liberté, & le champ sa fécondité. Hâtons-nous donc d'implorer de la bienfaisance du Souverain, cet affranchissement général qui doit à jamais assurer la gloire & le bonheur de sa Nation.... Oui, mon cœur s'émeut à l'aspect de tous les biens qu'enfanteroit cette heureuse révolution? Eh! pourroit-on leur comparer ceux que l'on assureroit même devoir naître de tant d'odieuses distinctions? J'ose citer à l'appui de mon opinion, les suffrages des vrais Nobles; c'est-à-dire, de ceux qui ayant acquis par eux-mêmes, & leur considération & tous les avantages dont ils jouissent, loin d'avoir rien à redouter de la destruction d'un préjugé auquel ils ne doivent rien, en retireroient au contraire la gloire de l'avoir sacrifié au bien général. Ceux-là, je le répète,

n'ont rien à craindre ; car , dans toutes les suppositions possibles , leur état seroit toujours le même. Quant aux autres , n'est-il pas évident que leurs réclamations mêmes , en annonçant qu'ils redoutent de perdre leurs avantages , prouvent par cela seul , qu'ils n'en sont pas dignes ? Comment la Patrie auroit-elle pu prendre , contre l'intérêt même de sa gloire , l'éternel engagement de combler de biens & d'honneurs , tant de vains noms qui se sont eux-mêmes voués à l'oubli , lorsqu'elle auroit à récompenser le mérite vivant ? Comment auroit-elle pu s'imposer la loi de ne pas donner une place au plus digne de l'occuper ? Quoi !... c'est au hasard aveugle de la naissance , & non à un choix éclairé qu'elle auroit fait le vœu de confier pour toujours le soin de sa propre défense , le maintien de ses Loix , la distribution de la Justice , la tâche si importante de veiller sur l'instruction & la conduite des Peuples & des Ministres de la Religion , de les diriger par l'exemple des plus hautes vertus ? Non , il n'en peut-être ainsi. . . . C'est aux lumières de la raison universelle ; c'est à ce sentiment de justice qui repose dans l'humanité entière , que j'en appelle contre des préjugés aussi funestes. Ce n'est pas la cause seule de mon Pays que je défends ; ce ne sont pas les seuls droits de ses Peuples que je réclame : je défends la cause de presque toute l'Europe , je

réclame les droits de tant de Nations qui gémissent encore sous les fers , plus ou moins pèsans , d'une impérieuse aristocratie.

De quelle gloire brilleroit , parmi tous les siècles , celui d'où l'on dateroit cette première époque du règne de la raison & de l'humanité ! Comme il feroit disparaître pour jamais le faux éclat de ces siècles de conquête , que la destruction des Peuples & le plus révoltant mépris de tous leurs droits a rendus si fameux ! Quel modèle pour le monde entier , que celui d'un Empire qui offriroit le spectacle d'une immense famille , dont tous les Membres , réunis sous l'autorité paternelle du plus glorieux & du plus puissant des Monarques , ne seroient plus distingués que par leurs vertus & leurs talens , qui confondroient toutes leurs prétentions dans la noble égalité du droit commun à tous , de bien mériter de la Patrie ! C'est au meilleur des Princes , c'est à la plus sensible & la plus éclairée des Nations , qu'il convient de donner ce grand exemple. Oui , j'ose encore ici adresser mes vœux , les vœux du Peuple , à l'Ordre même de la Noblesse. Voici le moment de montrer qu'elle est digne de jouir de tout ce qu'elle possède , en offrant le sacrifice de tant de privilèges onéreux au reste de la Nation : oui , elle demandera de supporter sa part de toutes les Charges publiques ; elle renoncera d'elle-même

à tous les droits qui pèsent sur l'homme & sur la terre ; elle fera tous ses efforts pour obtenir du Prince l'affranchissement général du Peuple ; elle prouvera , en levant toutes les barrières dont elle s'est entourée , qu'elle ne craint point de concourir avec le mérite ; elle permettra aux vertus , aux talens de tous les Ordres , de s'élever jusqu'à elle , & de s'asseoir aux places qu'ils seront dignes d'occuper ; elle ne sera plus jalouse que des droits qu'elle aura personnellement acquis ; elle ne sera fière que de la considération qu'elle aura méritée ; elle ne reconnoîtra & ne défendra comme ses égaux , que ceux qui se seront rendus tels par eux-mêmes ; elle verra avec indifférence tomber dans l'oubli , ces races qui n'auront d'appui qu'un vain nom ; elle accueillera avec transport les races nouvelles qui s'élèveront sur leurs débris. Et quels avantages retireroit-elle donc de ses privilèges , qui pussent se comparer à ceux qui résulteroient pour elle-même de la noble générosité qui en auroit commandé le sacrifice ? Comment ne préféreroit-elle pas au vain éclat de tant de vaines distinctions , la gloire de la Nation entière ! Mais enfin quel est donc ce sacrifice que nous demandons à la Noblesse ? Celui de tous ses droits nuisibles , de ces droits qui portent tant de dommage à la terre , en gênant la liberté de la culture ; de ces droits qui ne ten-

dent par le fait qu'à détruire l'émulation, seule & vraie source de la grandeur & de la puissance nationales, & qui doivent bientôt finir par étouffer toute espèce d'attachement à la Patrie. Ce sentiment, déjà presque éteint parmi nous, est le seul cependant qui puisse arrêter le cours de tant de maux qui nous obsèdent de toutes parts, & assurer la durée de cet Empire. L'amour de la Patrie épure tous les cœurs qu'il embrâse, il y consume jusqu'aux germes de ces viles passions qui minent & détruisent la Société, l'égoïsme & la cupidité; il y fait renaître la passion de l'honneur & des plus nobles dévouemens; il unit tous les intérêts, resserre tous les liens, & ne fait qu'une seule famille d'une immense Nation. Mais ce feu sacré s'éteint bientôt; c'est en vain qu'on agite son foyer, pour en tirer quelques étincelles qui se dissipent dans l'instant même où elles brillent, si la Patrie elle-même ne l'entretient constamment avec le plus grand soin, si elle ne l'alimente sans cesse de gloire & de récompenses.

Cessons de nous occuper uniquement de tant de vains & froids projets de finance & d'épargne, qui, quelque bien conçus qu'on les suppose, ne peuvent avoir qu'un succès aussi incertain que passager; descendons jusqu'à la source profonde de nos maux: nous y verrons tous les intérêts se croi-

fer & se combattre , toutes les opinions flotter au gré de nos vains caprices , les sentimens les plus vrais & les plus nobles, traités comme des préjugés , tandis que , par un bouleversement à peine croyable , les préjugés règnent à la place des plus importantes vérités ; nous y verrons les droits subordonnés aux prétentions , le mérite forcé de rendre hommage à l'incapacité ; le vice , lui-même , jouir des honneurs & des récompenses dûs à la vertu.... Ah ! ne perdons pas en vaines discussions un temps précieux : si nous voulons sincèrement mettre fin à cet effrayant désordre , songeons plus à l'honneur qu'à l'argent ; rendons à l'homme & à la terre leur liberté primitive ; donnons une énergie nouvelle à cette Nation si sensible , & permettons-lui de se développer selon toute l'étendue de ses moyens.

